

munistes soit définitivement débarrassée des préjugés réformistes, qui ne voient dans le Parti qu'une organisation politique parlementaire du prolétariat. Le Parti Communiste est l'organisation de l'avant-garde prolétarienne pour la direction du mouvement ouvrier dans tous ses domaines et, en première ligne, dans le domaine syndical. Si les syndicats ne sont pas sous la dépendance du Parti, mais sont des organisations complètement autonomes, les syndiqués communistes, de leur côté, ne peuvent prétendre à aucune autonomie dans leur activité syndicale et ne doivent que défendre le programme et la tactique de leur parti. On doit condamner sévèrement la conduite de certains communistes qui non seulement ne luttent pas dans les syndicats pour l'influence du Parti, mais s'opposent à une action dans ce sens au nom d'une fausse interprétation de l'autonomie syndicale. Ils ne font ainsi que faciliter à des individus, des groupes et des coteries sans programme déterminé, sans organisation de parti et qui utilisent la confusion des groupements idéologiques et des relations, l'acquisition d'une influence décisive dans les syndicats dont ces éléments conquièrent l'organisation, afin de soustraire leur coterie au contrôle efficace de l'avant-garde ouvrière.

Si le Parti, dans son activité au sein des syndicats, doit témoigner d'une grande attention et d'une grande patience envers les masses sans-parti et envers leurs représentants sincères et consciencieux ; si le Parti doit se rapprocher par le travail commun, des meilleurs éléments du syndicalisme et notamment des anarchistes-révolutionnaires qui luttent et apprennent, il ne peut au contraire souffrir plus longtemps dans son sein les prétendus communistes, qui ne se servent de la qualité de membres du Parti que pour développer avec d'autant plus de sûreté dans les syndicats une influence contraire au Parti.

39) Le Parti doit soumettre à une critique continuelle et systématique, par le moyen de sa presse et de ses militants syndiqués, l'insuffisance du syndicalisme révolutionnaire pour la solution des problèmes fondamentaux du prolétariat. Le Parti doit critiquer infatigablement et opiniâtrement les faiblesses de la théorie et de la pratique du syndicalisme, tout en démontrant à ses meilleurs éléments que la seule voie juste pour l'orientation révolutionnaire des syndicats et de l'ensemble du mouvement ouvrier, c'est l'adhésion des syndicalistes révolutionnaires au Parti Communiste, leur participation aux discussions et aux décisions de toutes les questions fondamentales du mouvement, leur participation à l'étude de nouveaux problèmes ainsi qu'à l'épuration du Parti Communiste et au renforcement de sa liaison avec les masses ouvrières.

40) Il est enfin tout à fait nécessaire de faire dans le Parti Communiste Français un recensement des membres, en précisant leur condition sociale : ouvrier, employé, paysan, intellectuel, etc., leur relation avec le mouvement syndical (s'ils sont membres d'un syndicat, s'ils assistent aux réunions des communistes, des syndicalistes révolutionnaires, s'ils y font admettre les décisions du Parti relatives aux syndicats, etc.) et leur relation avec la presse du Parti (quelles publications du Parti lisent-ils ?, etc.). Ce recensement devrait être fait de telle façon qu'il soit possible d'en avoir les résultats pour le IV^e congrès de l'Internationale Communiste.